

Conditions générales liées à l'inscriptions dans l'AMAP

1. — Objet

Le maraîcher Andy De Paepe domicilié au 78 chaussée de Nivelles, 1461 Haut-Ittre vous offre un service de livraison hebdomadaire de paniers de légumes frais. Vous vous engagez ainsi à acheter une part de la production de légumes certifié biologique d'Andy que celui-ci complète éventuellement par des légumes biologiques belges ou venant de pays limitrophes.

2.— Entrée en vigueur

La relation contractuelle entre en vigueur à partir de l'envoi de l'accusé de réception de votre inscription dans l'AMAP.

3. — Distribution

Lors de la distribution hebdomadaire, vous conditionnerez les légumes qui vous sont attribués dans votre propre contenant.

5. — Retrait du panier

Les légumes sont à venir chercher à la ferme située chaussée de Nivelles 78, 1461 Haut-Ittre. Vous devez enlever votre panier au point de distribution, aux dates et heures convenues. Dans le cas où vous ne le prenez pas – ou ne fait pas enlever - votre panier au point de distribution aux dates et heures choisis, Andy ne peut garantir que le panier soit disponible plus tard, et cela ne donne droit à aucune prolongation d'abonnement, contrepartie ou indemnité.

6. — Suspension provisoire des livraisons

Si vous ne souhaitez pas, pour des raisons d'absence (par exemple congés, long week-end...) recevoir de panier au cours d'une ou plusieurs semaines, vous pouvez faire retirer le panier par la personne de votre choix. Vous avez cependant le droit d'annuler 2 paniers au cours de la saison si Andy est prévenu 2 semaines à l'avance **par mail**. Dans ce cas le panier sera remboursé.

7. — Reconduction

L'engagement n'est pas renouvelable tacitement. Un nouveau contrat sera proposé.

8. — Contenu et présentation

Andy se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis la présentation et le contenu des paniers de légumes, l'emballage ou le service offert pour autant que ces changements n'altèrent pas les éléments essentiels du contrat. En raison du principe de solidarité partagée par les parties, le consommateur accepte notamment que le contenu des paniers livrés puisse être légèrement différent du contenu prévu, en fonction des fluctuations météorologiques et des productions disponibles. Le consommateur accepte donc qu'il n'y ait pas de garantie pour la quantité exacte de produits qu'il va recevoir.

9. — Force majeure

Dans le cas où, pour raison de santé ou d'invalidité d'Andy ou pour toute autre raison de force majeure les paniers ne sont pas livrés pendant 1 semaine. Il rétablira la situation en complétant les paniers des semaines suivantes afin de compenser le panier non livré. Si l'impossibilité de livraison dure plus longtemps que 1 semaine, Andy s'engage à rembourser tous les paniers non livrés.

10. — Réclamations et litiges

A la réception des paniers, le consommateur doit immédiatement vérifier l'état de son contenu et sa conformité à l'engagement. Aucune réclamation, tant en ce qui concerne la conformité que l'état des légumes, ne sera acceptée au-delà du lendemain du jour de la livraison.